L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR JÉROME BAYON, DELAFAY & CIE.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, (MATIN) 13 FÉVRIER 1831.

ERRATUM.—Dans les remarques éditoriales placées à la tête d'un article communiqué relatif à la nomination de M. F. Gaiennié, dans notre feuille d'hier, deuxième colonne, au lieu de ces mots : *le nouveau gouverneur*, lisez : *l'ex-gouverneur pro-tempore*.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 27 novembre.

On lisait hier et aujourd'hui dans *l'Avenir* deux articles tracés par une plume brûlante, sur la condition actuelle du catholicisme en France. C'est à la fois un lamentable cri de détresse, un amer regret d'un passé plein de gloire, un orgueilleux défi jeté avec arrogance à un présent qu'on méprise. On dirait un géant abattu, près de mourir, qui promène ses regards pleins de colère sur ceux qui l'ont terrassé ; ne voyant plus parmi eux que des pygmées, il recueille un reste de force, il se soulève et proclame, d'une voix étouffée, qu'il a été grand, qu'il a été fort, qu'il l'est encore ; il lève la main pour menacer l'ennemi qui se rit de ses douleurs ; mais bientôt il retombe épuisé par la violence de ce dernier effort, et accomplit le dernier période de sa lente et mystérieuse agonie.

Ecoutons le catholicisme expirant :

25 novembre.—AUX ÉVÊQUES.

"Le gouvernement le déclare : il vient d'apprendre aux catholiques le sort qu'il vous destine : *A* vient de tenter votre patience, pour savoir jusqu'à quel point il se permettra d'être hardi dans l'outrage et dans la destruction. Ne croyez pas qu'il s'arrête. La religion catholique n'est plus la sienne, et ni la loi, ni l'opinion publique ne vous seront un rempart contre lui. La nomination de vos collègues dans l'épiscopat est désormais dénuée de toute garantie législative et morale, désormais livrée comme une proie aux ministères rapides qui vont se succéder, et saisir, en passant, l'occasion d'emporter votre hiérarchie avec la leur. Vous voilà tombés dans une position pire que les évêques grecs à la prise de Constantinople. Peu importait à Mahomet de leur donner des collègues qui fussent selon leur vœu, et de laisser tomber sur eux, du haut de la victoire, cette marque de miséricorde digne d'un musulman qui croyait en son Dieu, et qui ne se défiait pas de l'ascendant de sa loi. Mais vos ennemis ne sont pas vos vainqueurs, vos ennemis ne croient pas, vos ennemis ne peuvent vous persécuter : que leur reste-t-il ? La ruse, la dévastation progressive de l'épiscopat et de l'enseignement, l'oppression du clergé français du second ordre par un clergé supérieur de leur choix. L'œuvre est commencée : quelque précaution que l'on ait prise, le voile est déchiré, et vos yeux peuvent découvrir, à travers les années et les événements, l'autel du Seigneur tel qu'ils le feront.

Tant que les chefs de la religion sont des hommes de son choix, elle n'a rien à craindre : ni la persécution ni la faim ne la tueront. Ni la persécution, ni la faim n'ont fait périr les églises d'Orient, d'Allemagne et d'Angleterre ; elles ont péri par l'intervention corruptrice du pouvoir dans la formation de l'épiscopat, soit que les évêques eussent vendu de plein gré leur indépendance, soit qu'ils n'eussent pas su jusqu'où des hommes libres et croyants pouvaient porter la résistance à de sacrilèges volontés. Votre tour est venu maintenant, reliques sacrées de nos évêques, votre tour est venu de souffrir cette attaque sourde de l'autorité. Ils ont parcouru de l'œil vos têtes blanchies dans les misères précédentes ; ils ont compté vos années et ils se sont réjouis, car le temps de l'homme est court. A mesure que vous éteindrez, ils placeront sur vos sièges des prêtres honorés de leur confiance, dont la présence déchirera vos rangs sans détruire encore l'unité ; un reste de pudeur s'effacera plus tard de leurs actes. L'ambition couchera sous terre des marchés horribles, et le dernier de vous, mourant, pourra descendre sous le maître-autel de sa cathédrale avec la conciérgerie que ses funérailles seront celles de l'église de France.

L'épiscopat qui sortira d'eux est un épiscopat impie. Qu'il le veuille ou non, il sera traître à la religion, il sera parricide. Jouet nécessaire des mille changements qui transportent le pouvoir de main en main, il enurgera dans nos rangs toutes les nuances ministérielles et anti-catholiques que les majorités vont adorer tour à tour comme leur ouvrage. D'accord en un seul point, les évêques nouveaux plieront leur clergé à une soumission tremblante devant les caprices les plus insensés d'un ministre ou d'un préfet ; et, dans cette Babel, la langue de la servilité est la seule qui ne variera pas.

Que demandons-nous, sinon la liberté ? Que demandons-nous, sinon l'exécution de leurs propres lois ? Que demandons-nous, sinon qu'ils soient fidèles à leurs serments ? Ils ne trahiront la foi, le déshonneur et la tranquillité de tous. Ce qui nous trompe jusqu'ici sur la vanité de leur pouvoir, c'est qu'ils l'exercent à notre égard dans un cercle auquel les esprits sont habitués par la tradition, c'est qu'ayant été autrefois hors du droit commun, à cause de notre puissance et de la piété des princes, ils traitent tout ce qui est à nous comme nous appartenant à titre de privilège et de bienfait. Mais qu'ils touchent à nos vies, qu'ils touchent à nos consciences, nous n'aurons qu'à nous croiser les bras, le sol de l'Europe s'enfoncera sous leurs pieds ; la fortune mobilière des deux tiers du monde subira la plus épouvantable catastrophe, et ils en sont déjà tout pâles de peur ; le palais de la Bourse nous répond de nos temples, leur or nous répond de notre Dieu. Une seule chose leur est possible, le retranchement de notre budget. Evêques de France, nous ne vous en disons pas davantage : c'est à vous de voir lequel vous préférez laisser sur vos sièges en mourant, ou d'un épiscopat riche et corrupteur ou d'un épiscopat pauvre et digne de vous succéder.

Pour nous, qui vous adressons ces paroles suppliantes, qui vous conjurons une seconde fois de nous pardonner les déplaisirs que nous vous aurions causés, si nos efforts près de vous sont infructueux, nous en gémirons beaucoup, sans jamais manquer au respect filial qui vous est dû. Dieu sait que nous donnerions nos vies pour obtenir d'être sauvés par vous ! Toutefois nous ne nous abandonnerons pas nous-mêmes : nous oserons de toutes les ressources que les lois de l'église nous permettent, sans diminuer les droits suprêmes du siége apostolique ; mais pour obéir aux conciles et à notre conscience, nous protesterons contre ceux qui auraient le courage d'accepter le titre d'évêques de la main de nos oppresseurs. Nous faisons dès aujourd'hui cette protestation ; nous la confions au souvenir de tous les Français en qui la foi et la pudeur n'ont pas péri, à nos frères des Etats-Unis, de l'Irlande et de la Belgique, à tous ceux qui sont en travail de la liberté du monde, quelque part qu'ils soient. Nous la porterons pieds nus s'il le faut à la ville des apôtres, aux marches de la confession de Saint-Pierre ; et on verra qui arrêtera sur la route le pélerin de Dieu et de la liberté !"

25 novembre.—AUX CATHOLIQUES.

"Si vous n'étiez en France qu'une impuissante minorité, nous vous dirions : Puisque vous ne pouvez obtenir des hommes iniques qui abusent contre vous de leur force, la paix et la liberté sans lesquelles il n'est point de patrie, agenouillez-vous une dernière fois près du tombeau de vos pères, et puis levez-vous, partez, quittez cette terre de tyrannie, et cherchez sous le ciel un lieu où il vous soit permis d'adorer selon votre conscience celui qui fait lever le soleil et [illegible] indifféremment sur toutes ses [illegible], vous ce que nous vous dirions qu'en voici nombre ; mais vous êtes vingt millions ; on ne dit point à vingt millions d'hommes : Partez ! Et vingt millions d'hommes ne se laissent pas, ne peuvent pas se laisser [illegible]. Vous savez vos droits, des droits reconnus : si on vous les ravit, n'en accusez que vous mêmes : ils seront à l'abri de toute atteinte lorsque vous aurez sérieusement résolu de les défendre. A quoi servent des plaintes timides ? Gémissez-moins, et sachez vouloir. Au lieu de vous isoler, associez-vous. Que vous manque-t-il, sinon le concert qui donne du courage aux plus faibles, et d'où naît une action vigoureuse et continue ? On compte trop sur votre patience. Traînez vos oppresseurs devant les tribunaux ; que les chambres retentissent de vos réclamations. Il faudra bien qu'on les écoute. Parlez avec force, parlez sans crainte. Que peuvent contre vous des députés qui ne peuvent rien que par vous ? Ils sont vos mandataires, rien de plus ; ils représentent la France, et vous êtes, la Charte le dit, *la majorité des Français*.

Joignez votre voix à la nôtre, pressons, supplions ceux que le père commun des chrétiens a préposés pour régir l'église de France, de détourner de nous et de nos neveux les maux que nous prévoyons. Eux seuls avec leur chef, le vicaire de Jésus-Christ, nous peuvent sauver. Ils reconnaîtront sans doute que l'unique remède est la séparation entière, absolue, de l'église et de l'état, et aucun sacrifice ne leur coûtera pour l'opérer. Le principe en est posé dans la Charte ; il ne s'agit que de transformer le droit en fait. Par cela même qu'il n'existe et ne peut plus exister de religion d'état, l'intervention du gouvernement dans les choses de la religion est tout ensemble absurde et illégale, et le Concordat dès lors est aboli implicitement, ainsi que toutes les lois et règlements qui en étaient une conséquence. Quand les évêques auront exposé au souverain pontife la situation de notre église, quand ils lui auront exprimé leurs vœux avec cet accent de la conviction, du désintéressement et de la charité, qui retentira dans son cœur de père, toutes les difficultés qui naîtraient d'engagements antérieurs seront promptement aplanies de sa part. Que veut-il que le salut de la foi ? Ah ! ce n'est pas lui qui supputera ce que pourra coûter la liberté du sacerdoce, et qui doutera de la Providence !"

M. de Lamennais a raison, les évêques de France sont dans une position pire que les évêques grecs à la prise de Constantinople ; mais ce n'est pas qu'un *Mahomet* nouveau les opprime, ce n'est pas que la persécution ou même une oppression sourde menace leurs *reliques sacrées* et leurs *têtes blanchies* ; c'est, comme nous l'avons déjà dit, que la mission du christianisme est terminée ; c'est que les peuples se retirent du contact de ses ministres, parcequ'eux-mêmes se sont retirés du lieu des classes inférieures ; c'est que pour cette religion tout est consommé ; tout, puisque voici venir le Jérémie qui doit présider à ses funérailles, et qui déjà, de sa voix forte et touchante, entonne solennellement pour elle un lugubre chant de mort.

Oui, c'en est fait du catholicisme, et nous en prenons à témoin M. de Lamennais lui-même avec ses après gémissements. Pour ranimer la foi de ses supérieurs ecclésiastiques a-t-il, récemment fait un appel à leur amour, ou bien leur a-t-il présenté une éponge imbibée de vinaigre et de fiel ? Est-ce à la clarté ou à la haine qu'il a demandé appui ? Est-ce par la prière ou par le glaive qu'il veut sauver la religion ?

Il fut dans les beaux siècles du christianisme quelques époques où une grande voix se faisait entendre ; elle dominait les bruits tumultueux des armes et des discordes politiques et religieuses, elle annonçait aux évêques leur devoir, elle enseignait aux rois ce qu'il ne leur était pas permis d'entendre, elle alternissait le zèle incertain des masses brutales ; elle disait et rois, évêques et peuples s'inclinaient avec respect. Cette voix partait alors de Rome, et de puissants échos la répétaient dans toutes les métropoles. Aujourd'hui le Vatican est silencieux, Rome est désherritée des Boniface et des Hildebrand, comme elle l'avait été une première fois des Scipion et des César ; les palais des archevêques sont tristes, mais tristes de la réprobation populaire et de l'ambition déçue. Cette "Babel, dans laquelle la langue de la servilité est la seule qui ne varie pas ; cette Babel est déjà sortie de terre, et pour la désolation du sanctuaire, un épiscopat riche et corrupteur n'est plus à venir. Dans la société chrétienne les premiers sont les derniers, et il n'y a plus hiérarchie ; la voix éloquente qui adressait publiquement de hardies remontrances aux évêques est celle d'un humble prêtre qui méconnaît ainsi le principe d'autorité ; c'est un homme des rangs inférieurs qui s'écrie d'en bas pour encourager les fidèles, qui interroge le souverain pontife comme un accusé, et qui lui demande s'il veut autre chose que "le salut de la foi," s'il "supportera ce que peut coûter la liberté du sacerdoce," et s'il "doutera de la Providence." Vous qui n'avez plus foi en vos supérieurs, qui brisez la hiérarchie, qui répétez l'église, avez-vous donc oublié que sans foi dans l'autorité, sans hiérarchie, il n'y a plus de catholicisme ?

Non, il n'y a plus de catholiques ; vous-mêmes vous ne l'êtes pas ; vous avez vainement répandu avec profusion les protestations de respect, les assurances de soumission ; votre méfiance perce à travers. Vous avez à la bouche la menace d'un schisme, vous murmurez déjà un appel aux *conciles* : qu'ont fait de plus les gallicans ? Ce n'est pas tout ; vous vous tenez prêts à invoquer votre conscience, vous allez tomber aux pieds de votre raison individuelle ; vous voici à demi vêtu de la dépouille de Luther.

Non, vous n'êtes plus catholiques ; mais, bien plus, il n'y en a pas autour de vous. "Ecoutez : Qu'on touche à nos vies, dites-vous, qu'on touche à nos consciences, nous n'aurons qu'à nous croiser les bras, le sol de l'Europe s'enfoncera sous leurs pieds." Hélas ! des pourritures que nous désapprouvons hautement vont vous traduire, vous dont la place serait dans le sein du conclave, sur les bancs d'une cour d'assises. Dans huit jours peut-être on *touchera* à votre personne ; peut-être des prisons s'ouvriront-elles pour vous. Eh bien ! le sol de l'Europe ne tremblera pas, la conscience des jurés sera sans alarme. Parmi ces vingt-cinq millions d'hommes que vous invoquez, votre condamnation sera accueillie par l'indifférence, ou peut-être par des applaudissements, parceque la plupart haïssent le catholicisme dont vous êtes le seul représentant. Nul ne prendra votre défense, nul ne viendra vous offrir de consolation, excepté un petit nombre d'amis individuels, plus attachés à votre personne qu'à vos principes, et excepté nous qui ne partageons pas votre foi, mais qui sommes remplis d'admiration pour la grandeur passée et pour les anciens bienfaits du catholicisme, pour le courage et l'énergie de ses derniers défenseurs. *(Globe.)*

Est décédé hier, à 7 heures et demie du soir, Mr. ETIENNE ROUX. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Son corps sera exposé à sa demeure, rue St. Louis, entre Bourgogne et Remparts.—De la part de sa famille.

TIRAILLEURS LOUISIANAIS.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 13 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, et équipement complet. Les membres sont priés de ne pas y manquer.

Par ordre du capitaine.

10 fév Ch. BUSSY, ser. major

RIZ—199 tiercons et 25 demi tiercons riz en débarquement du brick Attention, venant de Charleston, à vendre par *W. G. HEWES.*
4 fév. Rue du Camp, no. 9.

PAUNES, vinaigre, huile, vins blancs et rouge, en tiercons, barriques et caisses, à vendre par 15 janv. Y. ROUMAGE.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brick William, Collins, Boston, Stetson & Avery.
Goël. Ellen Gordon, Jones, St. Barts, P B Penny.
Goël. Orleans, Vincent, Mobile, Capitaine.
Goël. Fremont, Davis, Key West, Capitaine.
Goël. Harmony, Seitch, Grand Caymau, Capt.
Bat. Splandid, Barclay, Mobile, Capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Stark, ayant mis en mer les bricks Two Sisters et 8th October, et la goël. Veracruzana. Il est parti des passes le 10, à 7h du matin : navire Benj. Morgan, navire Crown et barque Agness & Ann étaient à l'ancre en dehors, ainsi qu'une goëlette espagnole ; amené le brick Charles-Joseph ; brick Mary-Hart ; brick Seraphin et un brick danois, de Ste.-Croix—Rencontré l'Atlas montant avec trois bricks ; le Grampus avec deux bricks et une goëlette, montant par la passe S. O.—Navire Salem et brick Virginia étaient encore échoués.

Bateau de remorque Porpoise, Stoddard, de la passe de N. E., ayant mis en mer les navires Russell, et Lotus—il a amené dans port la barque Henry Gratian et la goël. Henry. Rien de nouveau en rivière.

Brick Seraphin, De Laroche, 20j de Norfolk, à Seraphin Cucullu. Il a éprouvé de grands coups de vent et a perdu une ancre sur les bancs de Bahame. Le brick U. States devait partir le lendemain. Il a rencontré le 4 février, sur le Sand-Key, le navire New-Orleans, se rendant ici, de Bath. Entre cet endroit et la passe S O. il a rencontré plusieurs navires et bricks, qui paraissaient se diriger ici. Le 8, rencontré un brick qui gagnait le fleuve.

Brick Charles-Joseph, Carey, Providence.
Barque Henry Grattan, Hylton, de Liverpool, à B Booth & co, avec sel, nids., &c.
Brick Moro, Martin, de Honduras.
Brick Mary-Hart, Doane, Havane.
Un brick danois de Ste. Croix.
Goël. Henry, Hall, de Honduras.
Goëlette Levain, Green, Savannah.
Bateau à vapeur Planet, S Butler, de Lafourche, avec du sucre.
Bat. à vap. Natchez, Myers, du Natchez.
Bat. à vap. Feliciana, Edgerton, Vicksburg.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS,

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5,25 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 46 onces de pain pour un escalin.

D. PRIEUR,
12 février. Maire.

AVIS.—Les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans sont respectueusement informés, que le

Boa Constricteur,

(OU SERPENT ÉTRANGLEUR,)

LE COBRA ORIENTAL, ainsi que les Serpents de rochers, commencent à changer de peau, et qu'on leur donnera à manger dimanche 13 du courant, à 11 heures du matin, si le temps le permet. 1 février—1

Ménagerie.

75 ANIMAUX VIVANTS.

Au coin des rues d'Orléans et Royale, près du Théâtre d'Orléans.

L'EXHIBITION des animaux en cage commencera à 7 heures du soir.

Les exercices des quatre petits chevaux et des singes, des chameaux, lamas, éléphant &c. dans le cirque, à 8 heures.

Mr. J. Wright, gardien des lions d'Asie, entrera dans la cage où les caressera à 8 heures.

A la demande d'un grand nombre de visiteurs, il recevoir on donnera à manger aux animaux à 9 heures, en présence des assistants.

N. B. On aura toutes les attentions pour les personnes qui visiteront pendant le jour, depuis dix heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. 12 fev.

CLOUX, Bœuf et Meules.—200 barres de cloux, 4 à 20 à la liv., 50 barils de bœuf, dit *mess* de Boston, 50 do. No. 1, 239 meules, en déchargement et à vendre par
12 fév STETSON & AVERY.

---

6 SACS, de 150 liv. chaque, Graine de Carvi, reçus et à vendre par P. B. PENNY,
12 fev Rue Bienville, No. 23.

AVIS.—Ayant dans un moment d'oubli injustement et grièvement insulté Mr. P. D. Henry, commissaire du faubourg Ste. Marie, étant dans l'exercice de ses fonctions ; je déclare lui en avoir fait des excuses devant les personnes présentes à notre discussion, et les réitérer devant tous ceux qui pourraient en avoir eu connaissance.
12 fev.— P. HESSO.

QUARTIERS GÉNÉRAUX.

PREMIÈRE DIVISION.

ORDRE DU JOUR

Les officiers de la Légion, des 1er., 2d., 3e. et 4e. régiments de la 1ère. brigade, sont prévenus qu'en conséquence de l'absence de beaucoup d'officiers de cette brigade, l'élection d'un brigadier-général, en remplacement de Mr. Gaiennié appelé aux fonctions d'adjugant et inspecteur-général, qui devait avoir lieu le 11 du courant, est renvoyée jusqu'à nouvel ordre.

Le major-général commandant la 1ère. division.
11 fév—2 PIERRE LACOSTE.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 12 Février 1831.

Bal paré et masqué.

Dans lequel on n'admettra que les dames qui auront reçu des billets d'invitation ; aucun billet de dame ne sera délivré le soir du bal.

Les cavaliers en souscrivant paieront leur billet une piastre et demie.

A l'avenir il y aura grand bal paré et masqué les mercredis et samedis, jusqu'à la fin du carnaval. 10 Fév

---

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

Samedi, 12 Février,

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.
10 Fév—3

SALLE D'ORLEANS.

Troisième et dernier Bal d'Enfans.

Mr. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il donnera à son bénéfice le lundi gras 14 février un

Grand Bal Paré

PRÉCÉDÉ D'UN

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 6 heures et finira à 9.

N. B. Pour éviter l'encombrement de la salle on ne permettra l'entrée du bal qu'aux domestiques qui accompagneront des enfans. 3 fev.

SALLE D'ORLEANS.

Anniversaire de la naissance de Washington pour le 22 février 1831.

UNE souscription est ouverte pour un Bal qui aura lieu dans la Salle d'Orléans, chaque souscripteur accompagnant des dames paiera $3 en recevant ses billets, et ceux qui n'en accompagneront point paieront $2 en recevant leurs. Les listes sont déposées chez Mr. J. Davis et chez Mr. E. Bertus. 3 fév.

---

12 BARILLETS jaune de chrome, 8 do. bleu de Prusse, 40 do. peinture noire, 20 do. vert foncé, 10 do. blanc de céruse à l'huile, une livre et demie inastic noyé, en débarquement du navire Russell et à vendre par
P. B. PENNY.
19 janv. Rue Bienville, No. 23.

Théâtre d'Orléans.

Dimanche, 13 Février,

QUATRIÈME REPRÉSENTATION DE

HERR-CLINE.

On commencera par

Jean de Paris,

Opéra en deux actes, paroles de St. Juste, musique de Boyeldieu ; après quoi Herr-Cline paraîtra sur la corde tendue sous le costume d'un montagnard écossais, et il exécutera une danse nationale favorite. Après quoi, il exécutera son étonnante Métamorphose ainsi que des tours nouveaux.

Le spectacle sera terminé par

LA FAMILLE DE L'APOTHICAIRE,

Vaudeville folie en un acte.

THEATRE ET SALLE D'ORLEANS

BAL DU MARDI-GRAS,

Dans les deux salles.

MARDI PROCHAIN, 15 FÉVRIER,

Pour la cloture du Carnaval.

Grand Bal Paré et masqué.

Dans lequel on n'admettra les dames qu'avec un billet personnel ; celles qui n'en auront point reçu paieront les leurs.....$1.

Le prix pour les cavaliers est..... 1. 50

Moitié prix pour les enfans.....

☞ L'entrée principale est par le salon de M. Davis ; les portes seront ouvertes à 7 heures.

N. B. Le spectacle de ce jour commencera à 6 heures et demie très-précises, et à onze heures la salle du théâtre sera ouverte au public pour le bal.

Pour éviter l'encombrement des salles, on ne permettra l'entrée à aucun domestique. 12 fév

---

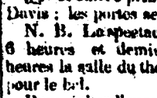

Il a été confié aux écuries du soussigné rue Bourbon, no. 116, un CHEVAL BAI, âgé de 4 à 5 ans, selé et bridé. Le propriétaire est requis de venir le retirer, en payant les frais du présent, et autres.
11 fév.—3 L. A. PIGNEGUY.

CIGARRES.—24 milliers Cigares de la Havane, de qualité supérieure, reçus par la goëlette Bashaw, et à vendre par
11 fév Wm. G. HEWES, rue du Camp

CAFE, CITRONS et Sirop de Limon.—80 sacs café de la Havane, 20 caisses citrons et 18 douz. sirop de limon, en débarquement et à vendre par A. GURNEY,
11 fév 62, rue Gravier

---

20 BARILS Bierre (ale) de qualité supérieure, reçue par le navire Talma et à vendre par P. B. PENNY.
11 fév Rue Bienville, No. 28.

Café Tricolore.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitués de cet Etablissement et à Mrs. les habitants de la campagne, qu'ils ont ouvert un RESTAURANT, dans ce café, rue d'Orléans, vis-à-vis le Théâtre, en outre de la Table d'hôte qui'ils tiennent au premier étage, et qui est servie à 3 heures au quart précises. Le service de la table ne laissera rien à désirer pour la propreté et la délicatesse des mets.

On trouvera toujours à la buvette, des bavaroises au lait et du vin chaud. Les dames qui assistent au spectacle pourront faire demander au dit établissement toute espèce de rafraîchissements ; elles seront servies avec diligence et ponctualité.

10 février PLUMARD & CHERI.

Nouveau supplément de Chapeaux, Souliers, &c.

Rue de la Levée, No. 86.

LE soussigné vient de recevoir par le Paquet Dewitt-Clinton un bel assortiment de Chapeaux, Bottes et Souliers, commandé par lui expressément pour ce marché. Il a aussi en magasin, d'importation récente, 60 douzaines bonnets écossais de la meilleure qualité, de bonnes grandeurs et ayant de grandes couronnes fort jolies ; il les vendra par douzaine à bas prix.
8 fev. MALCOM McCALAUM.

BUREAU D'AGENCE D'AFFAIRES ET DE COMMISSION—*Rue de la Douane*, No. 81

ON se charge dans ce bureau de la liquidation des affaires litigieuses et autres ; des recouvrements de toute espèce ; de la vente et de l'achat des propriétés mobilières ou immobilières, des titres, créances &c.

On s'y charge également de la rédaction de tous contrats ou obligations sous seing privé, et de leurs traductions dans les trois langues. Le bureau est ouvert de 10 à 2 heures. [4 fév—0m

---

LOTERIE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

NATCHITOCHES.

3EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Mercredi 16 Février.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1 LOT DE	$ 2,000	$	2,000
1	" "	1,500	1,008
1	" "	1,400	1,400
1	" "	1,200	1,200
1	" "	1,008	1,008
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	30	4,680
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200
8760 LOTS		$	73,080

15600 BILLETS BLANCS.

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.....$ 4
DEMI BILLETS..... 2
QUARTS DE BILLETS..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES :—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
2 fév. *Directeur.*

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Zilia venant de Bourdeaux,
10 paniers de 60 bouteilles vin de Madère,
20 caisses de 12 do. vin rouge,
10 do. de 12 do. vin blanc d'anis.
9 fév. PERRET & CHARBONNET.

CORDE D'EMBALLAGE.—116 rouls. corde d'emballage du Kentucky, en débarquement du bateau-à-vapeur Huntress, à vendre par *STETSON & AVERY.*
27 jan. Rue du Camp, No. 27.

---

75 Bts. de sucre, qui seront délivrés sur une habitation située à 45 milles au-dessus de la ville, à vendre par
27 jan. THÉODORE NICOLET & Co.

HUILE DE BALEINE.—30 barriques huile de baleine, première qualité, à vendre par STETSON & AVERY,
27 jan. Rue du Camp, No. 27.

RIZ—94 tiercons Riz de première qualité, reçus de Charleston et à vendre par
P. B. PENNY,
22 janv Rue Bienville, No. 28.

---

150 BARILS Porc mess inspecté, 40 do. Huile de lin, 275 barils et 50 demi-barils Farine fraîche, 50 barrillets Beurre de l'Ohio, reçus et à vendre par
13 jan STETSON & AVERY.

DE LA TOILE à voile, ayant droit à la remise des droits, à vendre par
13 janv Wm. G. HEWES, rue du Camp

VERRERIE.

100 caisses carafes, verres à boire de différentes formes, chandeliers, &c. ayant droit à la remise des droits, à vendre par
11 jan. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

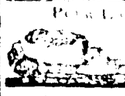

Le nouveau bateau-à-vapeur (de la passe) CINCINNATIAN, capitaine Perry, a commencé son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
26 jan. STETSON & AVERY.

POUR LA HAVANE.—Le beau brick fin voilier ATTAKAPAS, capitaine H. W. Ramsdale, est inévitablement retenu jusqu'à Dimanche au matin, à dix heures, où il partira positivement ; ce dont les passagers sont priés de se tenir pour avertis. 12 fév.

A FRETER,

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY,
12 fév 27, rue du Camp

POUR PORTO RICO.—Le beau brick fin voilier ATTENTION, capitaine J. Patten, ayant son chargement engagé, sera immédiatement expédié. Pour passage seulement, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou bien à P. B. PENNY,
11 fév Rue Bienville, No. 28.

ON DEMANDE un bon bâtiment pouvant porter de 400 à 425 bts. de sucre et mélasse, pour un port du nord. S'adresser à (11 fév) THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER.

Le brick (A 1) ELVIRA, capitaine Joseph Grace, du port de 900 balles coton. S'adresser à
9 février Wm. G. HEWES, rue du Camp

POUR NORFOLK ET RICHMOND.

(Passage seulement)—Le beau brick fin voilier BOURNE, capitaine Burtall, maintenant à la côte, sera ici dans peu de jours, et sera expédié sur le champ. Pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emmenagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
8 fév J. W. ZACHARIE & Co.

PARA TAMPICO.

La goëlette MARY, au capitaine Almeida, saldrá á la mayor brevedad. Por flete ó pasage acudir á los Sres. TUYES y c'a.
4 de feb. Calle Real no. 73

A LOUER OU FRETER.

Le joli brick fin voilier DELAWARE, capitaine Wilson, de 130 tonx. ; charge 160 boucauts. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 f.] *J. W. ZACHARIE & Co.*

A FRETER.

La goëlette fine voilière SARAH, capit. Stevenson, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à
4 fév. *J. W. ZACHARIE & Co.*

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
4 fév *STETSON & AVERY.*

A LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette PARAMOUNT, cap. Lobey, du port d'environ 80 bts. de sucre ; elle sera prête à prendre du chargement dans trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à
3 fév. *LINCOLN & GREEN.*

POUR BOSTON (paquet regulier.)

Le superbe brick fin voilier WILLIAM, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison prête à aller à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
29 jan. *STETSON et AVERY.*

FRET POUR BALTIMORE,

On a besoin d'un navire de moyenne grandeur pour prendre à peu près 200 boucauts de sucre sur une habitation à 9 lieues au dessus de la ville. S'adresser à
28 jan. *THEO. NICOLET & CO.*

A VENDRE, LOUER OU FRETER,

La jolie goëlette NANCY, du port de 50 tonx. et construite depuis 18 mois. Elle porte 400 bls., et est prête à faire un voyage. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à
27 jan *J. W. ZACHARIE & CO*

LETTRES DE CHANGE sur Boston, à vendre *STETSON & AVERY.*
7 jan. Rue du Camp No. 27.

CHECKS à vue, sur la Banque des *Fermers & Mechanics* de Philadelphie, et sur Nashville (Tennessee) à vendre par
YEATMAN, WOODS & Co.
4 janvier—4m rue du Canal

LETTRES de Change sur New-York & Boston, à vendre par
31 déc Wm. G. HEWES.

DES LETTRES de Change sur New-York, payables à vue, ou à trente et soixante jours, à vendre au No. 30, rue de la Levée.
1er. janvier THOMSON & GRANT

TRAITES sur Boston, New-York, Philadelphie et Paris, à vendre par
[20 déc.] H. PERRET & CHARBONNET.

MOUCHOIRS de Madras—2 malles reçues par le brick William Henry, et 4 dito en magasin, superbes madras, à vendre par
WILLIAM G. HEWES,
9 février No. 9, rue du Camp.

COUR DE DISTRICT.

Jeudi, 10 Février 1831.

Joseph Théodose Bauduc contre *ses créanciers.* (No. 9060.)

SUR la motion de Mr. D. Seghers, avocat des syndics des créanciers du failli, et sur l'enregistrement et le dépôt fait au greffe d'un tableau provisoire de distribution dans cette cause ; il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit failli et tous autres que cela peut concerner, aient à déduire d'ici à samedi le 5 de mars prochain, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et les fonds actuellement entre les mains des syndics, distribués conformément au dit tableau. Extrait des minutes.
11 fev.—7 2ps Jno. L. LEWIS, Gref.

AVIS.—Le soussigné se proposant de partir incessamment pour France, offre à vendre à l'amiable et à des conditions très-avantageuses, l'ameublement de sa maison et un certain nombre de domestiques des deux sexes, tous excellents sujets et habitués au service d'un ménage.—Pour plus amples informations, s'adresser chez le soussigné, rue Bourbon entre St.-Philippe et Ursulines.
7 fév—☞ DUREL aîné.

---

36 paires roues de charrettes à bœufs, avec des gentes de cinq pouces, et des essieux bien adaptés, à l'usage des habitants, à vendre par
25 jan. Rue de la Nlle. Levée, No. 15 P. M. TOURNÉ.

RECEMMENT reçu, un assortiment de Brosses à drap et à peintures, et Chevrotines moulées et patentées, à vendre par
6 janvier J. W. ZACHARIE & co.

LES soussignés offrent à vendre dans leur magasin rue Toulouse :

Vin en caisse, Château Béchair, rouge, très-bonne qualité,
Do. Château-d'Yson,
Do. Champagne blanc mousseux,
2 [illegible] Mouchoirs madras de goût.
27 déc PERRET & CHERBONNET.

---

15 SACS Café fin vert de la Havane, reçus et à vendre par
[illegible] J. W. ZACHARIE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER

IL sera vendu au café de la Bourse d'Hewlett, vendredi 18 février, à une heure de l'après midi.

Une NÉGRESSE créole nommée Victoire, âgée d'environ 19 ans, un peu couturière et bonne domestique de maison, garantie des vices et maladies redhibitoires.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur l'esclave jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé chez M. Carlile Pollock, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 fév—7

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 7 de Mars prochain, il sera vendu à midi au Café de la Bourse Hewlett.

Un TERRAIN, encoignure des rues Magasins et Gravier, mesurant 24 pieds 7½ pouces de face à la première rue, sur 100 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier, sur lequel il existe une belle maison en briques et à étage.